

## NIVEAUX ET COÛTS DES FORMATIONS POUR L'ANNÉE 2024

Pour toute formation, joindre un chèque de 30 € pour frais de dossier et d'inscription

### Formation « Agent d'accueil » - 40 heures

Législation et réglementation funéraires Hygiène et sécurité	16H00
Psychologie et sociologie du deuil	8H00
Protocole des obsèques, pratiques et symbolique des différents rites funéraires dont la crémation	16H00

#### COÛT DE LA FORMATION 40 H 00

	H.T.	TVA 20 %	TTC
<b>Frais de formation</b>	725.00	145.00	<b>870.00€</b>

### Diplôme de « Maître de Cérémonie » - 70 heures de formation théorique

Hygiène, sécurité et ergonomie	7h 00
Législation et réglementation funéraire	14h 00
Psychologie et sociologie du deuil	14h 00
Pratiques et rites funéraires	14h 00
Conception et animation d'une cérémonie	14h 00
Encadrement d'une équipe	7h 00

#### COÛT DE LA FORMATION 70 H 00

	H.T.	TVA 20 %	TTC
<b>Frais de formation</b>	1433.33	286.67	<b>1720.00€</b>

### Diplôme de « Conseiller funéraire » - 140 heures de formation théorique

Connaissances administratives générales	7h 00
Hygiène, sécurité et ergonomie	7h 00
Législation et réglementation funéraire	35h 00
Psychologie et sociologie du deuil	14h 00
Pratiques et rites funéraires	14h 00
Conception et animation d'une cérémonie	14h 00
Encadrement d'une équipe	7h 00
Produits, services et conseil à la vente	42h 00
Réglementation commerciale	

#### COÛT DE LA FORMATION 140 H 00

	H.T.	TVA 20 %	TTC
<b>Frais de formation</b>	2475.00	495.00	<b>2970.00€</b>

Ces tarifs, applicables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024, sont susceptibles de modification sans préavis et à tout moment.

## NIVEAUX ET COÛTS DES FORMATIONS POUR L'ANNÉE 2024

Pour toute formation, joindre un chèque de 30 € pour frais de dossier et d'inscription

### Formation « Gestion des entreprises » - 70 heures

<p style="text-align: center;"><b>Comptabilité</b> <b>Droit des sociétés</b> <b>Droit du travail et gestion des ressources humaines</b> <b>Droit fiscal</b> <b>Droit de la consommation et droit de la concurrence</b> <b>Obligations du cadre dirigeant (responsabilité sociale des entreprises, application du règlement général de protection des données, médiation de la consommation, renforcement du code de la consommation...)</b> <b>Usage d'internet et dématérialisation</b></p>	<b>70h00</b>
--	--------------

#### COÛT DE LA FORMATION 70 H 00

	H.T.	TVA 20 %	TTC
<b>Frais de formation</b>	1350.00	270.00	<b>1620.00€</b>

### Formation « Responsable d'entreprise » - 210 heures

<b>Programme 140 heures du Conseiller funéraire ci-dessus</b>	<b>140 h 00</b>
<b>Gestion des entreprises</b>	<b>70h00</b>

#### COÛT DE LA FORMATION 210 H 00

	H.T.	TVA 20 %	TTC
<b>Frais de formation</b>	3808,33	761,67	<b>4570.00€</b>

### Module complémentaire - « 70 heures – Période de professionnalisation en Conseil funéraire »\*

<b>Connaissances administratives générales</b>	<b>7h 00</b>
<b>Législation et réglementation funéraire</b>	<b>21h 00</b>
<b>Produits, services et conseil à la vente Réglementation commerciale</b>	<b>42h 00</b>

#### COÛT DE LA FORMATION 70 H 00

	H.T.	TVA 20 %	TTC
<b>Frais de formation</b>	1458.33	291.67	<b>1750.00€</b>

*\*concerne les stagiaires ayant obtenu le diplôme de Maître de cérémonie et souhaitant effectuer un complément de formation pour devenir Conseiller funéraire*

Ces tarifs, applicables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024, sont susceptibles de modification sans préavis et à tout moment.